

## Les modalités de l'adhésion :

### **1. Paiement par type de cotisations**

Public	Cotisation à l'année
Étudiant	25.-
Membre actif (formation et ou travail dans la branche horticole et ou agricole)	40.-
Membre sympathisant	40.- à plus

Vous trouvez d'autres informations dans les statuts de l'association (*Article 6, membres*).

#### *Coordonnées bancaires*

N° Compte PostFinance de l'association femmes de la terre :  
CH89 0900 0000 1629 7513 1

Veuillez indiquer quels types de cotisations choisies (*étudiant/ membre actif/ membre sympathisant*).

### **2. Nous adresser une demande d'admission**

Contact Association les femmes de la terre  
Mail : [femmesdelaterre@proton.me](mailto:femmesdelaterre@proton.me)

#### **Présidente Aline Chollet**

18, chemin du stade  
1252 Meinier

#### **Trésorière Caroline Jeanneret**

10, rte du Carre d'Aval  
1252 Meinier

#### **Secrétaire Julia Bürgin**

33, chemin de la Côte  
1283 Dardagny

### **3. Signer la charte qui vous sera remis en second temps.**